

Octobre 2020

Madame, Monsieur, Chères amies, Chers amis,

Peut-être avez-vous soutenu notre association précédemment.

Peut-être en avez-vous entendu parler.

Peut-être souhaitez-vous vous documenter sur son activité en parcourant notre site

www.rasquinet.org

Depuis plus de 40 ans nous sommes présents dans un quartier populaire de Schaerbeek. Nous visons l'intégration des enfants, leur réussite à l'école, leur épanouissement psychosocial. Chaque année nous touchons plus de cent enfants.

Des moniteurs bénévoles (une vingtaine l'an passé) et quelques animateurs salariés accueillent les enfants, encadrent leur travail scolaire, animent des activités parascolaires et des stages de vacances.

En cette rentrée de septembre 2020, certaines monitrices et certains moniteurs, âgé.e.s, ne sont plus en mesure, en raison de la crise sanitaire, d'apporter leur contribution précieuse. Nous souhaitons dès lors engager des personnes plus jeunes pour soutenir ce travail indispensable.

Il s'agit de mettre les bouchées doubles : la majorité des enfants que nous touchons n'ont pas été scolarisés pendant plusieurs mois et ont perdu tout lien avec leurs apprentissages ayant, entre autres, insuffisamment accès aux outils numériques.

Nous sommes donc à la recherche de moyens supplémentaires et nous nous permettons aussi de faire appel à votre générosité pour pallier l'insuffisance des subsides.

En vous remerciant bien chaleureusement de votre attention bienveillante,

Etienne Vanderveken, président,
André Degand, Edith le Cocq, Jean-Marie Leconte, Gwenaëlle Scuvie, administrateur.trice.s,
Stéphane Antoine, directeur

Votre contribution - pour tout don de 40 € et plus - **donne droit à une exonération fiscale** en effectuant un virement sur le compte BE10 0000 0000 0404 de la Fondation Roi Baudouin avec la mention « **R12150.1 Fonds Lassalia au profit de l'asbl Rasquinet.** »

*A noter que cette année 2020 (en raison de la crise sanitaire) le gouvernement a porté exceptionnellement la **déductibilité des dons à 60 %**. Cela signifie qu'un don de 50 € ne vous coûtera de fait que 20 € et que le Ministère des Finances aura contribué pour 30 €*